

Ecole publique les hirondelles au Trévoux – Circonscription de Quimper Est
Conseil d'école n°1 – Lundi 17 octobre 2022 (18h00 à 18h55)

Personnes présentes au conseil d'école :

- Mme ARZEL, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Quimper Est.
- Mme VANDENBROUCKE, Maire du Trévoux,
- M. HANOCQ, 1^{er} adjoint de la commune du Trévoux,
- M. COCHENNEC, Délégué Départemental de l'Education Nationale,
- Mme BLANCHARD, Mme BLIVET, Mme CORRE, Mme LE NIGUEN, Mme PADELLEC, Mme PRAUD, Mme PRIMA, Mme SINQUIN, représentantes des parents d'élèves,
- Mme GUERIN, Accompagnantes d'Elèves en Situation d'Handicap (AESH),
- Mme BEGEL, Mme BERTHOU, Mme MARECHAL, Mme MOAL, Mme ORIOT, Mme TANGUY, enseignantes de l'école,
- M. LE MOING, directeur de l'école.

Personnes excusées :

- Mme STEVENIN, enseignante,
- M. SALAUN, représentant des parents d'élèves.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal du conseil d'école du 28/06/2022
2. Les élections des représentants des parents d'élèves
3. Effectifs et répartition des élèves
4. L'organisation du temps scolaire et présentation du personnel scolaire
5. Modalité de vote au conseil d'école
6. Vote du règlement intérieur
7. Les actions pédagogiques de l'école
8. Le projet d'aménagement de la cour maternelle et des abords de l'école
9. Questions des représentants des parents d'élèves

1) Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école

Aucune remarque n'a été formulée.

2) Les élections des représentants des parents d'élèves 2022/2023

Les élections des représentants des parents d'élèves ont permis d'élire six titulaires et trois suppléants (la ou les classes représentées sont indiquées sous chaque nom à titre informatif).



1- PADELLEC Charlotte
Classe de CP/CE1



2- BLANCHARD Camille
Classe de CP/CE1



3- BLIVET Maureen
Classes de MS/GS, CP/CE1 et CE2/CM1



4- CORRE Karoline
Classes de MS/GS et CE2/CM1



5- SINQUIN Héloïse
Classe de CE2/CM1



6- LE NIGEN Corinne
Classe de CP/CE1



7- PRIMA Virginie (Suppléante)
Classe de CP/CE1 et MS/GS



8- PRAUD Jenny (Suppléante)
Classe de CP/CE1 et CE1/CE2

9- SALAUN Nicolas (Suppléant)
Classe de CE2/CM1 et CM1/CM2

Les représentants des parents d'élèves, tout comme les enseignants, sont les interlocuteurs privilégiés des familles pour toutes questions qui relèvent du fonctionnement de l'école ou de difficultés rencontrées. Ils siègent et représentent les parents au conseil d'école en faisant remonter les interrogations et les points de vue de parents.

Les familles peuvent ainsi solliciter n'importe quel représentant des parents d'élèves en cas de besoin, ou adresser un message à l'adresse conseilecole.letrevoux@outlook.fr

3) Effectifs et répartition des élèves

L'effectif de l'école, à ce jour, est de 128 élèves, auquel s'ajoutera prochainement l'arrivée de sept nouveaux élèves : trois élèves dans le cadre d'un aménagement sur la commune (PS, CP et CE2), et quatre élèves de TPS qui sont inscrits et seront scolarisés en janvier 2023 (scolarisation différée).

✓ Répartition des classes :

- Classe de TPS/PS (16 élèves) avec Marlène BEGEL et Florence TOUPIN (ATSEM)
- Classe de MS/GS (24 élèves) avec Marianne ORIOT, Claire STEVENIN (les jeudis) et Aude BOUQUILLON (ATSEM)
- Classe de CP/CE1 (21 élèves) avec Hélène TANGUY
- Classe de CE1/CE2 (23 élèves) avec Catherine MOAL
- Classe de CE2/CM1 (22 élèves) avec Anne BERTHOU
- Classe de CM1/CM2 (22 élèves) avec Vincent LE MOING et Anne MARECHAL (les mardis et un jeudi sur trois).

4) L'organisation du temps scolaire et présentation du personnel scolaire

- ✓ Les horaires scolaires : 08h30-12h00 et 13h30-16h (accueil 10 minutes avant)

Les enseignants



Marlène
BEGEL



Anne
BERTHOU



Vincent
LE MOING



Anne
MARECHAL



Catherine
MOAL



Marianne
ORIOT



Claire
STEVENIN



Hélène
TANGUY

Les ATSEM*



Aude
BOUQUILLON



Florence
TOUPIN

AESH**



Anne
GUERIN

* ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

** AESH : Accompagnant d'Elèves en Situation d'Handicap (anciennement Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS))

✓ Les décroisonnements :

Mme BEGEL assure des décroisonnements de 13h30 à 14h30 lorsque ses élèves de TPS et PS sont à la sieste :

Lundi	CE2	Se situer dans le temps
Mardi	CE1	Se situer dans le temps
Jeudi	Cycle 2 (CP au CE2)	Groupes de besoins
Vendredi	CM1	Histoire

Les niveaux des différentes classes sont alors regroupés une fois par semaine pour travailler autour d'un domaine dans le cadre de ces décroisonnements.

✓ Echanges de service :

Des échanges de service sont mis en place, à raison de deux fois par semaine, entre :

- Mme TANGUY et M. LE MOING pour travailler l'anglais en CP/CE1 et la production d'écrits courts en CM1/CM2,
- Mme BERTHOU et Mme MOAL pour travailler l'anglais en CE1/CE2 et la production d'écrits en CE2/CM1.

5) Modalités de vote au conseil d'école

Le conseil d'école a choisi le vote à main levée pour l'année scolaire à venir.

6) Vote du règlement intérieur 2022/2023

Deux modifications ont été apportées par rapport à celui de l'année dernière :

- Suppression de la partie « Sur demande écrite des parents, la directrice peut, à titre exceptionnel et en cas de nécessité (rendez-vous chez l'orthophoniste...), autoriser l'élève à s'absenter, à condition d'être accompagné. »
- Modification de la partie :
« Les sucreries, à raison d'un bonbon par enfant, sont autorisées les jours d'anniversaire (sauf les sucettes) »
par
« Les sucreries, à raison d'un bonbon par enfant, peuvent être autorisées par les enseignants les jours d'anniversaire (sauf les sucettes).

- Nombre de votants : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 17

7) Les actions pédagogiques de l'école

- ◆ Projets liés au parcours Artistique et Culturel :
 - « **Dis-moi ton livre** » en partenariat avec Quimperlé Communauté et la médiathèque de la commune,
 - « **Musique à l'école** », avec les interventions financées par Quimperlé Communauté d'une DUMISTE, pour les classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1 (co intervention d'une danseuse dans le cadre du dispositif « *Danse à l'Ecole* »).
 - « **Projet conte** », initié et annulé l'année dernière, pourrait être reconduit cette année selon les financements possibles des partenaires,
 - « **Visite de l'exposition sur les monstres fantastiques** » au Manoir de Kernault pour toutes les classes ayant participé au projet l'année dernière,
 - « **Dispositif CIN'école** » au cinéma de Kerfany pour les classes de TPS/PS (1 séance) et MS/GS (3 séances),
 - **Visite au musée de Pont-Aven** de l'exposition temporaire « À la table de Mathurin Méheut » pour la classe de CE2/CM1.
 - « **Illustration de la carte de vœux de la commune** » par la classe de CM1/CM2 avec l'intervention d'une plasticienne locale.

- ◆ Autres projets :
 - « **Création de panneaux** » de différents lieux autour du plan d'eau par les élèves de MS/GS, en lien avec des histoires inventées par la classe.
 - **Activités aquatiques** à l'Aquapaq de Scaër pour les classes de GS, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1 : l'objectif pour les élèves du cycle 2 est d'atteindre le « [palier 1 du savoir-nager](#) ».

Classes	Dates
CE1/CE2	Jeudis de 9h20 à 10h du 22 septembre 2022 au 22 janvier 2023
CE2/CM1	Jeudis de 9h20 à 10h du 26 janvier au 30 mars 2023
GS et CP/CE1	Jeudis et vendredis de 14h10 à 14h50 du 6 avril au 16 juin 2023

D'autres projets spécifiques à chaque classe ou en cours de réflexion ne sont pas développés pendant ce conseil d'école.

Lien doux sécurisé (2m) + bande végétale extérieure continue
Muret prolongé + ganivelles garde-corps
Cheminement plus haut que la rue



Mme VANDENBROUCKE, maire de la commune, présente le projet : l'aménagement de la cour maternelle doit permettre de bénéficier d'un préau couvert de 100m², d'agrandir la superficie de la cour, de disposer de jeux extérieurs adaptés aux besoins des élèves, tout en intégrant une réflexion sur la végétalisation de cet espace de récréation.

D'autre part, ces aménagements permettront de sécuriser les abords de l'école : un espace piéton sécurisé sera délimité le long de la rue de St-Thurien, et un parvis sera créé devant l'entrée de l'école.

Le budget est d'environ 500 000€, les travaux de démolition de l'ancien bâtiment en pierre (« la maison Cochenec ») doivent se dérouler durant les vacances de la Toussaint. Une sécurisation de la cour de maternelle sera mise en place grâce à des barrières.

Les travaux d'aménagement de la cour devraient théoriquement débuter en mars 2023, le projet en est actuellement au dépôt du permis de construire et aux appels d'offres. Durant la période de travaux, les élèves de maternelle effectueront les récréations dans la cour élémentaire.

Mme SINGUIN questionne sur un éventuel projet de réflexion plus global au niveau de l'école, notamment concernant le bâtiment élémentaire.

Mme La Maire explique que des devis sont en cours de réalisation pour l'isolation du bâtiment par l'extérieur, le changement des menuiseries et de la mise en place d'un système de ventilation. Néanmoins, la réalisation de ces travaux pourrait être prévue en 2024 à condition que la municipalité puisse bénéficier de financements de l'état.

Enfin, des travaux au niveau des sanitaires à l'étage sont prévus (Installation de deux WC au lieu d'un WC et d'un urinoir).

9) Questions transmises

Questions à destination de l'école

➤ *Y aura-t-il des projets de séjour avec nuitée ?*

La réflexion d'équipe a été priorisée sur d'autres points en ce début d'année scolaire, notamment du fait du changement de direction. L'équipe pédagogique n'est pas en mesure de répondre à cette question à ce stade de l'année.

➤ *La communication des Représentants des Parents d'élèves.*

Mme Blanchard rappelle le rôle des Représentants des Parents d'Elèves (RPE), à savoir le lien entre l'école et les familles. Elle informe que beaucoup de parents ne différencient pas l'APE de l'école (qui met en place des actions afin de financer les projets de l'école) et les RPE (qui représentent les familles au niveau de l'instance du conseil d'école).

Plusieurs modalités de communication sont envisagées pour permettre à chaque parent d'identifier les différents RPE et faire remonter des questionnements ou remarques : la messagerie électronique (cf point 2 de ce procès verbal), la mise en place d'une boîte aux lettres au niveau de l'école (à voir la faisabilité avec la mairie), la mise en place d'une permanence un soir avant les conseils d'école, entre 16h et 19h, à l'entrée de l'établissement, la diffusion d'un document permettant d'identifier les RPE et leur rôle.

Questions à destination de la mairie

➤ *La restauration scolaire.*

Les Représentants des Parents d'Elèves (RPE) font remonter le retour très positif des enfants concernant les repas depuis l'arrivée du nouveau cuisinier.

Mme La Maire précise que les menus de la cantine intègrent des produits locaux, et que des [menus identiques](#) ont été proposés aux élèves de sept communes dans le cadre du Projet alimentaire de territoire et de la Semaine du goût. Elle indique également que la commission sur la restauration scolaire sera relancée prochainement.

La séance est levée à 18h55.

La secrétaire de séance

Anne MARECHAL

Signature :

Le président de séance

Vincent LE MOING

Signature :